

Séance du Conseil Municipal du 14/04/2008

N° 120

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2008073

Signataire : MG/PC

OBJET : Déclaration de l'urgence

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

vu l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Déclare l'urgence de la question n°121.

Le Maire
J. SALVATOR.